

ASSEMBLÉE NATIONALE2 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 884

présenté par
M. Hetzel et Mme Bassire

ARTICLE 3

À la deuxième phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« quatre »

le mot :

« deux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La transparence de la procédure exige des délais de transmission courts.